

CE 08667



28



Je soussigné  
Fabège Pierre Jules Henri commis principal  
des P.T.T en congé demeurant à Aurillac  
rue de qui Bonhagna<sup>#</sup> sollicite de  
Monsieur le Préfet du Cantal l'obtention  
d'un passeport pour me rendre à  
Leysin (Suisse) à l'effet d'y  
recevoir les soins exigés par mon  
état actuel de santé

Aurillac le 14 avril 1933

Fabège

# né à Aurillac  
le 21 mars 1890

Vu et transmis à Monsieur le Préfet  
du Cantal à Aurillac

avis favorable

Aurillac le 14 avril 1933



Secrétaire de Police  
Y. Manly

